



Le présent document fait l'objet
de ma décision du 1.10.2001
réf. 12977
Le Ministre de l'Intérieur
Michel MOÏTER

- 7 AOÛT 2000
URBANISME - PDB

LEGENDE :

Lot	Teinte	Nature	Contenance	Désignation cadastrale	Propriétaire
1	rouge	place	03a 84ca	partie du no 262/2662	GIORGETTI Félix (THEISEN)
2	jaune	place	03a 48ca	idem	
3	bleue	place	03a 48ca	idem	
4	orange	place	03a 48ca	idem	
5	verte	place	04a 93ca	idem	
6	brune	place	04a 92ca	idem	
8	jaune	place	38a 17ca	idem	
9	verte	voirie	0a 09ca	partie du no 264/2663	EICHER Raymond (GREISCH), la veuve

REMARQUES :

- Le présent plan à l'acte remplace et annule le plan à l'acte du 06 mai 1998.
- Les lots A et B ont été définis par le plan à l'acte du 14 octobre 1998.
- Le morcellement pour les lots 1 à 6 a été autorisé le 11 juin 99 sous le no K 111.



Appartient à la délibération
du conseil communal du 26 MARS 2001
- 9 JUIL. 2001 No. 82e/394

VILLE DE LUXEMBOURG - Les Services du Géomètre

PLAN DE SITUATION
Morcellement situation projetée

Lieu(x)-dit(s): Rue Jean-Pierre Thoma

Commune de: **LUXEMBOURG** Section: **"HoD" de Cessange** Numéro Mesurage: **4751**

Echelle: 1/500 Date: 20.07.1999 Plan NO: THOM2-98

Levé: N.M. Dessin: N.M. Responsable du plan: L'ingénieur-géomètre s. N.SCHARES

Enregistré à la direction
du cadastre et de la Topographie
sous le numéro ..75/61/20665.....
Luxembourg, le ...3 AOÛT.1999.....

MENTION DE CONTROLE L
L'inscription parcellaire
est certifiée conforme à la
documentation cadastrale

Luxembourg, le
L'ingénieur-vérificateur
s. R. DUHR